

Marque Qualité Tourisme™



Portée par l'Etat, la marque Qualité Tourisme™ garantit l'engagement des professionnels du tourisme en faveur d'un accueil de qualité des touristes, facteur clé de l'attractivité de la destination France.

La CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, partenaire local de la marque, vous propose de vous engager dans une démarche qualité performante, reconnue et conforme aux exigences de qualité définies par l'Etat, qui place le client au centre de l'attention et qui améliore la qualité des prestations offertes de façon continue. Elle concerne les hôtels, les résidences de tourisme, les campings, les chambres d'hôtes, les restaurants, les cafés-bars-brasseries, les commerces, les lieux de visite et les lieux de séminaires et congrès.

L'adhésion à Qualité Tourisme™ comprend :

- un pré-diagnostic et un accompagnement par un conseiller de la CCI,
- un audit en visite mystère par un cabinet extérieur,
- une promotion par les partenaires institutionnels.

Tarifs par activités :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| • Hôtels : 500 € HT | • Restaurants : 400 € HT |
| • Hôtels-restaurants : 550 € HT | • Cafés – bars – brasseries : 400 € HT |
| • Campings : 500 € HT | • Lieux de visite : 400 € HT |
| • Résidences de tourisme : 500 € HT | • Commerces : 350 € HT |
| • Chambres d'hôtes : 450 € HT | • Lieux de séminaires : 500 € HT |

+ 1 prestation consommée par le client mystère à votre charge

Demande d'adhésion à Qualité Tourisme™

ENSEIGNE :

NOM DU DIRIGEANT :

TELEPHONE : MAIL :

ADRESSE :

ACTIVITE :

Souhaite adhérer à la marque Qualité Tourisme™.

Date :

Signature et cachet :